**Du collègue aux filières d’excellence, la disparition des enfants d’ouvriers**

Centre d’observation de la société, 11 mars 2021.

<http://www.observationsociete.fr/education/inegalites/du-college-aux-filieres-dexcellence-la-disparition-des-enfants-douvriers.html>



« Au fil de la scolarité, la part des enfants d’ouvriers se réduit tandis que celle des enfants de cadres s’accroît. La quasi-totalité des enfants vont au collège, quelles que soient leurs origines sociales : la part des catégories sociales à ce niveau de scolarité est donc représentative de la répartition des parents d’élèves dans la population totale. Les enfants de cadres (22,7 %) et d’ouvriers (24,1 %) y sont quasiment aussi nombreux, selon le ministère de l’Éducation nationale (données 2019-2020). Ceux qui ne suivent pas la filière générale (moins de 3 % du total) sont à cet âge orientés en Section générale d’enseignement adapté (Segpa) : parmi eux, on trouve près de 40 % d’enfants d’ouvriers et 2 % d’enfants de cadres, vingt fois moins. Les inégalités sociales se forment pour partie dans l’enseignement primaire.

Par la suite, les enfants d’ouvriers sont sur-représentés dans les filières professionnelles et techniques. Ils regroupent 34 % des élèves de CAP et des bacs pros où ils sont quatre fois plus nombreux que les enfants de cadres. En première et terminale technologiques, leur part est de 27 %, dix points de plus que dans les filières générales (17 %) où l’on compte deux fois plus d’enfants de cadres que d’ouvriers.

Plus on s’élève dans le cursus, moins on compte d’enfants d’ouvriers. Ces derniers forment 12 % des étudiants à l’université, 7 % dans les classes préparatoires aux grandes écoles et 3 % des élèves des écoles normales supérieures (parmi les plus sélectives des grandes écoles). Inversement, la part des enfants de cadres augmente : 29 % en filière générale au lycée, le double dans les écoles normales supérieures. À l’université, les enfants de cadres sont trois fois plus nombreux que ceux d’ouvriers alors qu’au collège, rappelons-le, leur part est équivalente. Dans les prestigieuses écoles normes supérieures, l’élite scolaire française, ils sont presque 30 fois plus représentés que les enfants d’ouvriers.

Ces données illustrent la force des inégalités sociales à l’école en France. Il faut se garder de toute caricature : le fait que les écarts entre milieux sociaux s’accroissent au fil de la scolarité ne signifie pas que l’école *augmente* les inégalités, contrairement à ce que l’on lit souvent. Il existe en France de véritables filières de promotion sociale. Par exemple, on trouve une part aussi élevée d’enfants d’ouvriers en BTS qu’au collège, ce qui montre bien comment l’école tire une partie des élèves vers le haut de la hiérarchie sociale. Sans service public d’éducation, largement gratuit, les écarts auraient une toute autre ampleur. En revanche, notre système est loin de faire ce qu’il devrait pour assurer l’égalité des chances scolaires essentiellement parce que la compétition y est très tendue, que l’école française laisse peu de place à l’expérience et qu’elle cherche à sélectionner quelques bons élèves plutôt que d’éviter d’en perdre un grand nombre en route. »

**Exploitation pédagogique**

1. Faites une phrase exprimant la signification des valeurs 51,9 et 7,1.

2. Quelle est l’idée générale développée dans cet article ?

3. Quelles sont les filières où les enfants de cadres sont majoritaires ? Celles où les enfants d’ouvriers sont majoritaires ?

4. Selon vous, comment peut-on expliquer que « plus on s’élève dans le cursus, moins on compte d’enfants d’ouvriers ».

5. Pourquoi le fait que les écarts entre milieux sociaux s’accroissent au fil de la scolarité ne signifie-t-il pas pour autant que l’école augmente les inégalités ?

6. Quels sont les caractéristiques du système éducatif français qui, selon les auteurs, freinent l’égalité des chances ?

**Corrigé**

1. En France, au cours de l’année scolaire 2019-202, les enfants de cadres supérieurs représentaient 51,9 % des étudiants en CPGE, tandis que les enfants d’ouvriers ne représentaient que 7,1 % des étudiants de cette filière.

2. L’objectif de l’article est de montrer que plus la scolarité progresse, plus la part d’enfants d’ouvriers parmi les étudiants est faible.

3. Les enfants de cadres supérieurs sont majoritaires en Première et Terminale générales, à l’université, dans les CPGE ou encore à l’École Normale Supérieure. Les enfants d’ouvriers, eux, sont majoritaires en Segpa, en CAP, en bac professionnel, en Première et Terminale technologiques et en BTS.

4. Plusieurs explications peuvent être mobilisées pour expliquer cette tendance. Tout d’abord, selon le sociologue Raymond, les familles de milieux défavorisés ont tendance à sous-estimer les avantages liés à la poursuite d’études (comme l’accès à une position sociale valorisée) et à en surestimer les coûts (aspects financiers, durée des études, risque d’échec…). Ce calcul coûts-avantages conduit à des choix de parcours de formation plus limités et plus courts que ceux des familles de milieux favorisés. Par ailleurs, le contexte familial et social dans lequel vit un individu influence fortement sa réussite scolaire. Lorsqu’une famille dispose d’un important capital culturel (comme c’est le cas dans les milieux favorisés), celui-ci peut être transmis aux enfants, ce qui peut favoriser leur réussite scolaire, leur poursuite d’études et, *in fine*, leur accès à des positions sociales valorisées.

5. L’école n’augmente pas forcément les inégalités. En effet, le système éducatif français est caractérisé par des filières, comme les BTS, qui assurent une véritable fonction de promotion sociale pour les étudiants d’origine ouvrière. Par ailleurs, le service public d’éducation permet à tous les élèves d’accéder gratuitement à la même éducation, ce qui favorise l’égalité des chances.

6. Selon les auteurs, le système éducatif français est caractérisé par une forte compétition et une logique de tri qui favorise les bons élèves. Ces caractéristiques sont défavorables à une réelle égalité des chances.